

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ATTESTATION A REMPLIR PAR CHAQUE BENEVOLE ADULTE OU PAR LE REPRESENTANT LEGAL D'UN MINEUR

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Ville _____

Tél. Fixe _____ Tél. portable _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____

Date de naissance _____

Je Soussigné(e) autorise mon fils/fille à être membre bénévole de la SPA du Chablais.

Chaque bénévole adulte ou adolescent (** âge minimum quinze ans) doit apporter **une copie de son vaccin contre le tétanos ainsi qu'une copie de son assurance responsabilité civile** avant tout début de bénévolat.

Chaque bénévole, adulte ou adolescent doit s'acquitter des droits annuels d'adhésion d'un montant de 25€

Chaque bénévole adulte ou adolescent doit obligatoirement et strictement se conformer aux consignes données par les membres du conseil d'administration ou les employées. La SPA du Chablais se réserve le droit de renvoyer tout bénévole adulte ou adolescent dont la conduite ne serait pas conforme aux règles établies par l'association.

La SPA du Chablais ne sera, en aucun cas, tenue responsable des accidents et/ou incidents, causés par un animal, survenus lors de promenades en dehors de la clôture du refuge (fugue de l'animal, accident suite à une fugue, morsure à un tiers, etc...).

La SPA du Chablais ne sera pas davantage tenue responsable des morsures éventuelles causées par des chiens à l'intérieur du refuge, ni de tout autre accident et/ou incident.

Aucun adolescent d'un âge inférieur à quinze ans ne sera accepté en tant que bénévole à moins d'être **obligatoirement et **systématiquement** accompagné de son représentant légal.

Signature : _____

Date : _____

Mention manuscrite « Lu et approuvé »